

«Ceux qui voulaient diviser le FLN ont échoué»

Saadani tient l'opposition pour responsable de la pagaille à l'APN

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3732 - Mercredi 2 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Coupure d'un câble sous-marin
d'internet/Tribunal d'Annaba

Le capitaine du navire panaméen auditionné le 17 décembre

Page 24

Sommet mondial sur le climat (COP21)

L'Algérie adhère à l'Alliance solaire internationale

Page 2

Ce coup d'Etat qui ne vient pas !

Par Mohamed Habili

Que l'opposition, ou une partie seulement de l'opposition, ne veuille pas d'une loi de finances et fasse tout ce qui est en son pouvoir pour alerter l'opinion publique sur sa nocivité, réelle ou supposée, il n'y a pas lieu de beaucoup s'en étonner en temps normal, cela fait partie du jeu parlementaire, dont il faut bien comprendre que toutes les règles ne sont pas écrites. Il ne doit pas exister au monde de Parlement où il n'est pas arrivé que la parole, en principe l'arme exclusive du représentant du peuple, n'ait pas été mise de côté pour faire surgir à sa place des moyens plus frappants de se faire entendre du vis-à-vis. Mais ce n'est pas un pugilat qui s'est produit à l'APN avant-hier, lors de la séance de vote sur la loi de finances pour 2016, mais du chahut et de l'incivilité en chambre de la part d'une poignée de députés, dont le véritable motif ne pouvait pas être d'empêcher le vote, car cela n'était pas dans leurs moyens, mais de se donner à voir aux médias, pour qu'ils rapportent leurs débordements et que l'homme de la rue en tire la conclusion que du moment que c'est déjà commencé, c'est désormais à son tour de s'en donner à cœur joie. C'est de l'agitation sans risque aucun, souvent marquée au sceau du grotesque (comme cette apostrophe hypersexiste d'un député du PT à l'adresse de Houda Feraoun, la ministre de la Poste et des TIC), à des fins d'incitation.

Suite en page 3

Il a atteint 420 DA le kg

Le prix du poulet s'envole



Le poulet s'affiche entre 390 et 420 dinars/kg sur les présentoirs des boucheries. Selon des informations recueillies auprès des bouchers, cette augmentation est due à la hausse du prix des aliments de volaille. Pour certains détaillants, la multiplication d'intermédiaires est aussi à l'origine de cette flambée. D'autres l'expliquent par l'éternelle équation de l'offre et de la demande. «Nous aussi, nous sommes surpris par cette hausse», dira un boucher.

Lire page 2

Pour ne plus être un fardeau pour sa famille et pour la société

Défense des droits de la mère célibataire

Page 4

Cinéma

«Les intrus» de Hazourli projeté en avant-première

Page 13

Il a atteint 420 DA le kg

Le prix du poulet s'envole

■ Le poulet s'affiche entre 390 et 420 dinars/kg sur les présentoirs des boucheries. Selon des informations recueillies auprès des bouchers, cette augmentation est due à la hausse du prix des aliments de volaille. Pour certains détaillants, la multiplication d'intermédiaires est aussi à l'origine de cette flambée. D'autres l'expliquent par l'éternelle équation de l'offre et de la demande. «Nous aussi, nous sommes surpris par cette hausse», dira un boucher.

Par Meriem Benchaouia

Le coût du poulet connaît une augmentation remarquable ces jours-ci, au grand dam des ménages à faible revenu, passant de 290 à 420 dinars le kilo en l'espace de quelques jours. Le marché de la volaille a connu une accalmie entre-temps, mais ces derniers jours les prix de la viande blanche ont connu une nouvelle hausse inexplicable. Une situation qui, au demeurant, ne laisse pas indifférent le consommateur qui se voit privé de certaines denrées qui étaient naguère à la portée des petites bourses. Ainsi, la ménagère se trouve contrainte de gérer de manière draconienne ses ressources financières en se rabattant sur d'autres produits. En effet, si la hausse des prix sur les marchés a toujours été observée pendant la période des fêtes, les prix tendaient à reprendre leurs cours et se stabiliser. Mais il semblerait que ce qui était occasionnel est maintenant devenu la règle. Les prix affichés varient selon la qualité des produits, allant du meilleur au moins bon quand il ne s'agit



PH/D. R.

pas tout simplement de mauvaise qualité. C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée au niveau de quelques marchés de la capitale. Le poulet s'affiche entre 390 et 420 dinars/kg sur les présentoirs des boucheries. Selon des informations recueillies auprès des bouchers, cette augmentation est due à la hausse du prix des ali-

ments de volaille. Pour certains détaillants, la multiplication d'intermédiaires est aussi à l'origine de cette flambée. D'autres l'expliquent par l'éternelle équation de l'offre et de la demande. «Nous aussi, nous sommes surpris par cette hausse des prix du poulet», dira un boucher. Un des vendeurs nous a affirmé que tout se passe au marché de gros. Notre interlo-

cuteur nous a expliqué qu'il a eu du mal à s'approvisionner au marché de gros et n'a pu l'acquiescer qu'au prix de 370 DA le kilo, accusant l'absence de toute surveillance de la part du ministère du Commerce. Approché, un père de famille dira : «Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut vivre ou nourrir ses enfants

?» Selon lui, «cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par-là que l'Etat a mis en place des cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête». Une autre citoyenne témoigne : «La situation est déplorable, car on est en train de survivre et l'Etat ne fait rien pour y remédier». Les citoyens espèrent que les services concernés relevant de la direction du commerce effectuent un contrôle rigoureux des prix qui ont dépassé le pouvoir d'achat du simple citoyen. A noter, d'autre part, qu'au niveau des restaurants le prix de la viande blanche demeure néanmoins le même. Cependant, certains restaurateurs pensent à le revoir à la hausse. «Pour l'instant, le prix de ce type de viande reste stable. Nous maintenons le même montant. Mais nous serons dans l'obligation de l'augmenter si le problème perdure encore. Nous n'avons absolument pas le choix que de répercuter cette hausse sur le prix du repas», nous a expliqué le propriétaire d'un restaurant.

M. B.

Sommet mondial sur le climat (COP21)

L'Algérie adhère à l'Alliance solaire internationale

Soutenant qu'aucun pays n'est épargné par les effets du dérèglement climatique, Abdelmalek Sellal a mis en exergue la disponibilité de l'Algérie à travailler avec d'autres pays en vue d'augmenter son «ambition propre» et stimuler un «effort concerté et coordonné» en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Dans son discours, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a réaffirmé la détermination de l'Algérie à «œuvrer» pour l'adoption d'un accord «ambitieux», avec la participation de tous, un accord, a-t-il dit, «orienté vers l'action, fondé sur l'équité», soutenu par une solidarité climatique, inspirée par le sens de l'appartenance commune à un destin planétaire partagé.

Par ailleurs, en marge de la plénière, le président français, François Hollande, et le Premier ministre indien, Narendra Modi, ont lancé officiellement l'Alliance solaire internationale, composée de 121 pays dont l'Algérie. La création de cette alliance, initiative de l'Inde, s'inscrit dans le cadre de la réclamation de son Premier ministre pour une «justice climatique» visant à donner, à la majorité de la population de la planète, l'accès à l'énergie solaire.

Cette alliance, dont 51 pays africains sont membres, aura à fédérer les efforts des pays en développement, riches en res-

source solaire, pour attirer les investissements et les technologies dans ce secteur et développer les usages de l'énergie solaire. Elle permettra une coopération entre les pays industrialisés, notamment les Etats-Unis, le Japon, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, membres également, qui disposent de technologies et de financements et les pays en développement asiatiques, africains et latino-américains, possédant un potentiel solaire, en raison de la situation géographique entre les Tropiques du Cancer et du Capricorne. La première journée du Sommet a vu également les fondateurs de Microsoft et Facebook, Bill Gates et Mark Zuckerberg, s'engager pour sauver la planète. Sur les réseaux sociaux, les deux hommes ont annoncé leur engagement et leur ambition, en souhaitant, dans leurs secteurs respectifs, «résoudre le problème de l'énergie propre», en créant Breakthrough Energy Coalition qui ambitionne de financer des entreprises «innovantes» dans l'écologie. Au cours de la séance de la matinée, les chefs d'Etat des grandes nations, notamment les plus polluées de la planète, ont lancé des signaux favorables et encourageants pour que le Sommet aboutisse à un accord.

Le chef d'Etat français a affirmé que «les bons sentiments, les déclarations d'intention ne suffiront pas, nous sommes au bord



PH/D. R.

d'un point de rupture», ajoutant qu'au terme de la conférence, le 12 décembre prochain, «un accord doit être trouvé à Paris», un accord «différencié, universel et contraignant». Pour lui, «aucun Etat ne doit pouvoir se soustraire à ses engagements», faisant remarquer que les écarts de développement entre les différents pays doivent être «pris en compte». Le président des Etats-Unis, deuxième pays pollueur après la Chine, s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de son pays. «Je suis ici en tant que dirigeant d'une des premières économies émettrices (de CO2) et c'est de notre responsabilité d'y remédier», a-t-il dit, promettant que les Etats-Unis réduiront leurs émissions de «26 à 28% d'ici à

dix ans par rapport à 2005». Le président chinois Xi Jinping a, quant à lui, souligné que les pays développés devaient être «à la hauteur de leurs engagements», en parvenant d'ici à 2020 à mobiliser 100 milliards de dollars par an pour financer des projets climat dans les pays du Sud et à «apporter un appui financier accru», au-delà de 2020, aux pays en voie de développement pour les aider à lutter contre le réchauffement climatique. Pour sa part, le président Vladimir Poutine a espéré un nouvel accord contraignant mais «souple», sans pour autant l'expliquer, rappelant que son pays a honoré ses obligations dans le protocole de Kyoto et a réduit ses émissions de gaz à effet de serre. Un peu moins optimiste, la

chancelière allemande, Angela Merkel, partant du risque de ne pas pouvoir probablement parvenir à l'objectif de 2 degrés, elle a préconisé la promotion d'un monde avec de moins en moins de carbone, en envisageant d'autres approches sur les transports, l'énergie, le chauffage. Réunis au parc des Expositions du Bourget, lieu sous haute surveillance après les attentats terroristes de Paris (130 morts et 350 blessés), 150 chefs d'Etat et de gouvernement vont tenter, au cours de la première journée des travaux du Sommet mondial sur le climat, d'orienter les négociateurs vers un accord qui puisse être, comme le souhaite la majorité des pays, «universel», «contraignant» et «différencié».

«Sauver le lac Tchad»

Sur le plan africain, les présidents du Cameroun, du Nigeria, du Niger et du Tchad ont appelé, chacun dans son intervention, à «sauver le lac Tchad», qui est en voie d'assèchement. La superficie du lac est passée de 25 000 km² en 1960 à 2 500 km². «Cette diminution a réduit la production agricole et halieutique et forcé les habitants à migrer», a déclaré le président du Tchad, Driss Deby, qui fait remarquer qu'en plus de son assèchement, «il est devenu un repère des terroristes».

L.A.R./APS

«Ceux qui voulaient diviser le FLN ont échoué»

Saadani tient l'opposition pour responsable de la pagaille à l'APN

■ Le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani, qui a réuni hier le bureau politique de son parti, a tenu à revenir sur la grande pagaille qu'a connue l'Assemblée populaire nationale lundi dernier à l'occasion du vote du projet de loi de finances 2016.

Par Nacera Chennafi

P.N.D. R.

Selon Saadani, les projets de loi de finances et de budget ont toujours provoqué les sensibilités politiques au sein de la chambre basse du Parlement. Mais cette fois-ci, selon lui, «il y a eu plus qu'il ne le faut». Dans ce cadre, il a souligné que l'opposition a débattu durant trois jours les propositions du projet de loi de finances 2016 avec toute «démocratie» mais, elle (l'opposition) a opté pour la violence, des actes qui ne correspondent pas au statut de député et le recours à la force au lieu de se soumettre aux voix le jour du vote. Toutefois, Saadani a tenté de minimiser ce qui s'est passé lundi au Parlement, car, selon lui, ce genre de situation existe dans les Parlements de plusieurs pays, citant les Etats-Unis, la Pologne et l'Australie, et ce n'est pas la peine qu'ils (députés de l'opposition) montrent au peuple qu'il y aura «une explosion». Une manière pour Saadani de réduire l'ampleur de l'action de l'opposition durant la journée de vote du PLF 2016. En définitive, selon lui, «ceux qui s'attendaient à diviser le FLN ont échoué et ceux qui disaient que le pays va vers l'abîme ont aussi échoué», a-t-il lancé. Pour rappel, lors des débats autour du PLF 2016, des députés avaient rejeté quelques propositions contenues dans ce texte, dont les articles 2, 71, 66 et ceux relatifs aux différentes augmentations de carburants et de l'électricité. En finalité, ils ont retiré leurs propositions et même



l'article 66 relatif à la privatisation des entreprises publiques, abrogé par la commission de l'APN qui est présidée par le FLN, est passé après sa réintroduction par le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, comme proposition d'amendement verbale. Saadani n'a ménagé aucun effort pour fustiger le MSP et le PT. Pour le patron du FLN, ce qui s'est passé lundi lors de la plénière du vote du PLF 2016 vise à déstabiliser les institutions démocratiques.

Il a parlé également de surenchères sur le FLN à travers notamment les déclarations qui disent que «nous avons vendu le pays». Pour le SG du FLN, «la population le sait», avant d'enchaîner : «Il est des fois on ne veut ne pas répondre, mais ils nous poussent à parler» a-t-il

lancé à l'égard de ceux qui critiquent son parti. Dans ce contexte, Saadani a défendu le PLF 2016 qui, selon lui, est au service des citoyens, ajoutant que les Algériens savent que les revenus de l'Algérie sont en baisse à cause de la chute des prix du pétrole. D'autre part, il a assuré que le gouvernement a tout fait pour que le pouvoir d'achat du citoyen ne soit pas touché, alors qu'il aurait pu opter pour des mesures plus sévères. Selon Saadani, l'opposition aurait pu expliquer cette question mais «elle a profité de l'occasion» avant de lancer : «Il faut qu'ils attendent les élections de 2017» (élections législatives) et «s'ils ont la majorité, ils nous montreront ce qu'ils savent faire». Par ailleurs, Saadani affirme que son parti veut une scène politique

dynamique, mais, selon lui, celle-ci comporte deux sortes d'opposition : «Une opposition pro-pouvoir» et «l'opposition-opposition». Cette dernière est regroupée, selon lui, sans que le citoyen ne comprenne de quoi il s'agit. «Ils veulent arrêter le train jusqu'à ce qu'ils arrivent, on ne comprend pas ce qu'ils veulent, sauf qu'ils veulent le poste de président de la République», dira Saadani à l'adresse de l'Instance de suivi de l'opposition issue du regroupement de Mazfran organisé par la Coordination des libertés et la transition démocratique. Dans ce cadre, il cite le président de Djil Djaidid en s'interrogeant sur ce que représente Djilali Soufiane. «S'il est prof, il n'a qu'à aller en classe ; s'il est penseur, il peut aller à l'Université ; et si c'est un parti, où est-il ?» «Il faut attendre beaucoup, travailler et assumer des responsabilités», a-t-il souligné avant d'ajouter : «Les nouveaux partis, attendez un peu et laissez le temps pour vous voir à l'œuvre». «Ils n'ont qu'à ramener ce qu'ils proposent au peuple. Ils n'ont rien sauf ce qui est écrit par la presse sur eux», a-t-il dit, faisant allusion aux partis de la CNLTD, qui, selon lui, «ne peuvent même pas tenir un meeting». Dans ce contexte, il a ajouté que le FLN peut remplir les salles et s'il propose une initiative, il la dévoile et l'expose. «On leur a tous envoyé des invitations et les documents relatifs à notre initiative», a-t-il indiqué. Pour Saadani, il y a une «hypocrisie politique» et des partis qui n'ont que le cachet.

N. C.

Journée mondiale du sida

Pour une Algérie sans sida, le tabou doit cesser d'exister

À l'occasion de la Journée mondiale, célébrée tous les 1^{er} décembre, le ministère de la Santé appelle dans un communiqué, au maintien de la vigilance et l'interdiction de tout relâchement du dispositif et cela malgré la faible prévalence constatée dans la population générale.

Le sida, une maladie tabou en Algérie En effet, le nombre de 9 600 cas n'est pas forcément le chiffre exact des personnes atteintes par cette maladie. Plusieurs personnes esquivaient le dépistage de peur d'être mal vues. Dans un communiqué avancé par le ministère de la Santé, on appelle au maintien de la vigilance et l'interdiction de tout relâchement du dispositif et cela malgré la faible prévalence constatée dans la population générale. «L'épidémie du sida impose la poursuite du maintien de la vigilance et interdit tout relâchement du dispositif», souligne ce communiqué. Le bilan avancé par le ministère de la Santé fait état d'un total de 9 606 cas, dont 1 632 séropositifs et 7 974 séro-négatifs. En maintenant le thème objectif zéro, l'Algérie «réaffirme l'engagement politique de haut niveau et confirme le maintien des priorités établies dans le Programme

national de lutte contre les IST/VIH/sida et dans le Plan national stratégique», ajoute la même source. La Journée mondiale de lutte contre le sida est célébrée en Algérie avec l'appui de l'Onusida, du FNUAP, de l'OMS et de l'Unicef au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (Dely-Ibrahim), sous le slogan «Pour une génération sans sida», rappelle le ministère de tutelle. Placée sous le slogan «Pour une génération sans Sida», la célébration de cette année a eu lieu hier à l'Institut Pasteur d'Algérie avec l'appui de l'Onusida, l'OMS, l'Unicef et l'UNFPA. Relevant que les avancées de la riposte au sida au cours des 15 dernières années ont été extraordinaires, l'Onusida, a estimé, en juin 2015, que 15,8 millions de personnes dans le monde avaient accès à la thérapie antirétrovirale, contre 7,5 millions de personnes en 2010 et 2,2 millions de personnes en 2005. A la fin de 2014, l'Onusida a estimé que les nouvelles infections au VIH avaient chuté de 35% depuis le pic de 2000 et que les décès liés au sida ont diminué de 42% depuis le pic de 2004. L'Onusida souligne, à l'occasion de la présente célébration, que «dans le cadre des objectifs de développement durable, la com-

munauté mondiale s'est engagée à mettre fin à l'épidémie du sida à l'horizon 2030». La même source ajoute que «cet objectif ambitieux mais tout à fait réalisable – offre une opportunité inégalée pour changer à jamais le cours de l'histoire, ce que notre génération doit faire pour les générations à venir». Pour l'Onusida, le nouvel ensemble de cibles qu'il faudrait atteindre d'ici à 2020 pour accélérer la riposte «comprend la réalisation de l'objectif 90-90-90: 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur séropositivité, 90% des personnes conscientes de leur séropositivité ont accès au traitement, et 90% des personnes sous traitement atteignent des niveaux de VIH indétectables dans leur organisme». Indiquant que la communauté mondiale «dispose d'une courte fenêtre d'opportunité de cinq ans pour atteindre les laissés-pour-compte», l'Onusida plaide pour que «les systèmes de santé soient renforcés afin qu'ils puissent fournir les services essentiels nécessaires et que la société civile soit soutenue pour pouvoir continuer à jouer son rôle vital».

Thinhinene Khouchi/ APS

LA QUESTION DU JOUR

Ce coup d'Etat qui ne vient pas !

suite de la page Une

Il y a quelques semaines, le PT parlait de mettre sur pied des comités révolutionnaires, croyant voir se lever la tempête, mais sa patience est à bout désormais, il n'en peut plus, il faut qu'il en donne le signal, pour qu'elle se déclenche enfin...spontanément. C'est qu'il se croit capable de tout. Comment ne le croirait-il pas quand sa secrétaire générale pouvait voir le président de la République à peu près quand elle le voulait, et pour lui parler de choses dont on a du mal après coup à voir en quoi ça la regardait. Je n'ai aucune opinion sur l'affaire du général Hassan, mais était-ce à Louisa Hanoune d'aller défendre son cas auprès du chef de l'Etat, puis du chef d'état-major de l'armée? Et cela dès l'amorce de cette affaire, en février 2014? A quel titre l'a-t-elle fait? On comprend que quelqu'un qui voyait s'ouvrir devant lui les portes les moins franchissables du pays finisse par se croire capable de tout. Y compris, désormais, de déclencher la révolution. La loi de finances est néanmoins passée, et tout indique que l'exemple donné par le PT sera lettre morte. D'autant que tout le monde aura compris qu'il ne s'agit en rien de loi de finances, mais bien plutôt du contexte dans lequel elle est venue en débat. Il existe dans le pays aujourd'hui une atmosphère délétère entretenue par une coalition de partis et de médias, dont le but évident est de préparer le terrain à un coup d'Etat. Louisa Hanoune s'en veut l'âme. Elle n'en est vraisemblablement que l'instrument momentané. Une loi de finances dont le mérite est justement de chercher à préserver le niveau de vie du plus grand nombre en dépit de la chute drastique des revenus extérieurs, et qui se voit qualifier de coup d'Etat ! C'est ce qui s'appelle faire flèche de tout bois. Encore qu'il soit vrai qu'il s'agisse de coup d'Etat. Non pas cependant de celui qu'elle-même représenterait mais de celui-là pour lequel on voit le PT se dévouer corps et âme. Encore que ce soit seulement à toutes fins utiles, car il ne doit pas savoir si seulement il aura lieu. Reste que bien des bords ne se gênent plus d'y appeler ouvertement, Ali Benflis n'étant pas en cela le plus en retrait. S'il intervient finalement, on pourra dire que jamais un coup d'Etat ne se sera aussi clairement et aussi longtemps annoncé. Mais interviendra-t-il ? Beaucoup y croient en tout cas. Mieux : y travaillent dans la mesure de leurs moyens. Si finalement il n'a pas lieu, ce n'est pas de leur part faute de l'avoir appelé avec assez de force de leurs vœux.

M. H.

Pour ne plus être un fardeau pour sa famille et pour la société

Défense des droits de la mère célibataire

■ En Algérie, les statistiques officielles comme les études indépendantes parlent de 7 000 naissances hors mariage par an. Au Maroc, elles seraient en moyenne 30 000 femmes par an à accoucher en dehors du cadre du mariage, dont 10% dans la région de Casablanca. En Tunisie, on estime entre 1 200 et 1 600 le nombre de naissances hors mariage annuelles, dont le tiers (voire la moitié) se concentrant dans la région du Grand Tunis.

Par Dalila Ziani

« Une mère célibataire c'est... un cas social, une victime à 2%. Un fardeau pour sa famille et pour la société. Une situation pathologique à prendre en charge ». Histoire de ne pas nommer l'innommable, on les assimile aux autres femmes en situation de détresse. Devant l'absence de prise en charge concertée des jeunes femmes qui laissent leur enfant en pouponnière et de leur extrême vulnérabilité, l'ONG «Santé Sud» s'est mobilisée depuis presque trois ans pour défendre les droits des mères célibataires en rassemblant ses partenaires historiques et de nouveaux acteurs engagés auprès des «filles-mères» en Tunisie (Réseau Amen Enfance Tunisie), en Algérie (SOS Femmes en détresse) et au Maroc (INSAF). En Algérie, les statistiques officielles comme les études indépendantes parlent de 7 000 naissances hors mariage par an. Au Maroc, elles seraient en moyenne 30 000 femmes par an à accoucher en dehors du cadre du mariage, dont 10% dans la région de Casablanca. En Tunisie, on estime entre 1 200 et 1 600 le nombre de naissances hors mariage annuelles, dont le tiers (voire la moitié) se concentrant

dans la région du Grand Tunis. Au programme : sensibilisation de tous les acteurs du circuit (de la police à l'hôpital, en passant par l'administration, la justice, les centres d'accueil et les femmes elles-mêmes, souvent les moins informées de leurs droits !); formation des professionnels qui les reçoivent et participent à leur insertion; mais surtout, un énorme travail pour favoriser la mise en réseau des acteurs et soutenir un plaidoyer commun pour l'émancipation, l'insertion et la reconnaissance des mères célibataires. Il est actuellement financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement. Le programme intitulé «Pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb» est né de l'engagement de longue date de Santé Sud sur la thématique de l'enfance abandonnée. Une action dont les objectifs sont de promouvoir l'accès des mères célibataires aux droits fondamentaux, de développer leur émancipation économique et sociale et de réduire les facteurs susceptibles de favoriser leur exclusion sociale dans chacun des 3 pays, Maroc, Algérie et Tunisie. A juste titre, lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence à l'égard des femmes ce lundi au siège de l'association, la présidente de SOS femmes en détresse, M^{me} Belala a plaidé, ce lundi à Alger, pour un statut juridique et social pour les mères célibataires «en tant que



citoyennes à part entière». Le réseau Wassila, d'ailleurs présent à cette conférence, est largement intervenu pour appuyer ce plaidoyer et dont la dernière publication plaide en faveur de la reconnaissance sociale et juridique des mères célibataires et de leurs enfants. Par ailleurs, cette journée aura été l'occasion de présenter un recueil d'expériences «Mères Célibataires au Maghreb - Défense des droits et inclusion sociale», écrit par Luciana Uchôa-Lefebvre. Il s'agit d'un travail journalistique basé sur 125 interviews réalisées par l'auteure entre décembre 2013 et décembre 2014 en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Ces entre-

tiens ont été menés avec des mères célibataires et majoritairement avec des professionnels en contact avec elles travaillant sur le terrain au sein d'associations de la société civile ou de services publics. En attendant, et concernant l'Algérie, SOS femmes en détresse et autres associations s'investissent sur le terrain en offrant des services d'hébergement, de prise en charge psychologique, d'accompagnement administratif et juridique, de médiation familiale d'insertion professionnelle. Grâce à sa persévérance et son engagement dans le plaidoyer, SOS femmes en détresse vient de faire réagir le ministère de la

Solidarité qui a accordé une aide de 3 000 DA mensuelle aux mères célibataires désireuses de garder leur enfant. Quant à la systématisation du test ADN pour la reconnaissance patrimoniale, l'avant-projet de loi sur l'utilisation de l'empreinte génétique n'a pas prévu de dispositions relatives à l'obligation de prélèvement pour confirmer ou infirmer la paternité d'un enfant abandonné : le sujet reste tabou et des situations judiciaires dramatiques persistent. Le droit à une identité tel que préconisé dans la Convention internationale des droits de l'enfant pourtant ratifiée par l'Algérie, reste de ce fait improbable. D. Z.

Le 9 décembre à Oran 15^e édition du Salon AutoWest

LA 15^e édition du Salon de l'automobile (AutoWest 2015) débutera le 9 décembre prochain au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), a-t-on appris lundi des organisateurs. La plupart des marques commercialisées en Algérie ont confirmé leur participation à ce rendez-vous économique annuel qui se poursuivra jusqu'au 19 décembre, a précisé Abdelkader Rezzoug, commissaire du salon, dans un communiqué transmis à l'APS. Une superficie d'exposition de 12 000 mètres carrés est réservée pour cette nouvelle édition qui permettra au grand public de parcourir les stands des différentes firmes présentes. AutoWest 2015 sera également marqué par l'ouverture d'un pavillon dédié aux véhicules utilitaires et aux services de prestations connexes comme le financement, les assurances et la géo-localisation. Cette manifestation économique qui a drainé plus de 200 000 visiteurs, lors de la précédente édition, est organisée par la société Somex International Plus basée à Alger, en partenariat avec la direction du CCO. R. A.

Récolte oléicole

Une production de 450 000 quintaux pour 8 millions de litres d'huile

La production prévisionnelle d'olive sera prometteuse cette année dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon les chiffres établis par la direction locale des agricoles (DSA). Ainsi selon la même direction, la production prévisionnelle d'olive pour cette saison sera de près de 450 000 quintaux équivalant à quelque 8 millions de litres d'huile. Elle sera en hausse de près de 20% comparativement

à celle enregistrée l'an dernier.

Il est à noter que la campagne de cueillette des olives a commencé depuis plusieurs semaines, notamment dans les oliveraies des localités de la Kabylie maritime. Alors que dans les autres zones la récolte vient tout juste de débuter à la faveur de l'amélioration des conditions climatiques. Il est utile de rappeler que la wilaya de Tizi-Ouzou

compte une superficie de 35 000 oliveraies.

Dans le cadre de l'extension de cette superficie, quelque 150 000 plants ont été distribués gratuitement au profit des oléiculteurs durant la saison en cours. S'agissant de la trituration de l'olive, elle est assurée par 475 huileries, dont 125 modernes, implantées sur le territoire de la wilaya.

Hamid M.

Réunion de l'Opep

Khebrri prochainement à Vienne

Le ministre de l'Energie, Salah Khebrri, prendra part, vendredi prochain à Vienne (Autriche), à la 168^e réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, les ministres de l'Opep «se pencheront sur l'examen de l'évolution du marché international du pétrole et ses perspectives», souligne la même source.

Cette rencontre se tiendra dans un contexte de baisse continue des cours du pétrole avec un baril de Brent qui tourne

actuellement autour des 45 dollars.

Selon des analystes des marchés pétroliers mondiaux, il s'agira pour l'Opep de décider de maintenir ou non le quota de production théorique des 30 millions de barils fixé à l'ensemble de ses membres.

«L'Arabie saoudite devrait faire l'objet de contestations de la part des autres membres de l'Opep lors de sa réunion en raison du niveau élevé de sa production et de sa politique de protection de parts de marché qui est désormais considérée par certains de ses alliés comme un échec»,

soulignent des analystes chez CMC Markets.

Ils estiment, toutefois, que ce pays ne cédera pas aux pressions même si sa stratégie a prouvé ses limites en raison notamment de la résistance des pays non membres de l'Opep.

«Les prix du brut sont susceptibles pour cette raison d'être soumis à une pression continue», ajoutent-ils. De leur côté, les analystes de Commerzbank considèrent que pour que les prix du brut se reprennent sur le long terme, il faudrait que la production des pays hors Opep décline durablement.

«Par conséquent, les prix bas du brut sont en réalité souhaitables pour l'Opep actuellement», arguent-ils.

«Les cours restent baissiers car beaucoup d'investisseurs s'attendent à ce que l'Opep ne bouge pas sur ses objectifs de production», a commenté un analyste chez IG Markets à Singapour.

«Le marché devrait rester latéral dans l'attente de la réunion de l'Opep, lors de laquelle l'Iran devrait annoncer ses objectifs d'augmentation de production».

Kheilil M.

Abdesselam Bouchouareb à Washington :

«Tirer avantage de l'excellence technologique des entreprises américaines»

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a déclaré lundi à Washington, que l'Algérie voulait tirer avantage de l'excellence technologique et industrielle des entreprises américaines.

Par Salem K.

Si exprimant lors de la deuxième conférence Doing Business qui se tient aux Etats-Unis du 30 novembre au 4 décembre, le ministre a indiqué qu'en retour de ce transfert technologique, les entreprises américaines trouveront des voies nouvelles de croissance dans les opportunités offertes par l'Algérie. «*Nous sommes le marché de l'avenir*», a-t-il dit devant un parterre de chefs d'entreprises algériennes et américaines participant à cette conférence organisée par le conseil d'affaires algéro-américain et le conseil des entreprises en Afrique. Plaidant pour la diversification et l'approfondissement du partenariat entre les deux pays, M. Bouchouareb a relevé que l'ambition de l'Algérie était de donner une impulsion décisive à son industrie. Le ministre a également expliqué les grands axes de la stratégie industrielle du gouvernement, basée sur une politique de substitution à l'importation et un développement d'une production à haute intensité technologique. Exposant les possibilités de partenariat bilatéral, M. Bouchouareb a énuméré plusieurs secteurs constituant de véritables opportunités d'investissements en Algérie, citant en cela les domaines des énergies renouvelables, l'économie numérique, l'industrie mécanique, la sidérurgie, les travaux publics et les mines. M. Bouchouareb est revenu longuement sur les réformes engagées par l'Algérie pour améliorer l'attractivité de son économie en précisant que la réforme du code des investissements avait pour objectif de faciliter l'acte d'investir et d'encourager l'investissement direct étranger utile. A ce propos, il a expliqué que la règle 51/49, régissant l'investissement étranger en Algérie «*demeurerait mais ne va plus figurer dans le code des investissements comme exigence de préadmission*». Cette mesure, a-t-il dit, «*sera prise en charge dans le cadre de la réglementation des activités*». «*Nous abordons cette question avec pragmatisme et prenons en compte la spécificité de chaque*

activité ainsi que son intérêt stratégique pour notre pays», a-t-il relevé lors de son intervention aux travaux de la conférence. «*Nous ne sommes pas satisfaits, je dois le dire, du classement de notre pays par le Doing Business, dont nous estimons qu'il n'a pas assez pris en compte tous les efforts entrepris pour améliorer le climat des affaires dans notre pays*», a-t-il ajouté. M. Bouchouareb s'est dit persuadé à ce titre que «*ces efforts ne manqueront pas de donner très bientôt des résultats*», en précisant que le comité national dédié à l'amélioration du climat des affaires qui bénéficie de l'assistance technique de la Banque mondiale est très avancé dans la mise en œuvre de son plan d'action à l'horizon 2019. La conférence Doing Business est destinée essentiellement à faire promouvoir les relations de partenariat algéro-américain et aussi à faire connaître au monde économique américain les réformes de fond menées par l'Algérie en matière d'amélioration du climat des affaires et de l'investissement. Deux exposés ont été à cet effet présentés sur la restructuration du secteur public marchand et les différentes incitations à l'investissement prévues par le nouveau code des investissements. Après Washington, la mission économique algérienne qui compte près de 70 entreprises va se rendre à Detroit, le cœur de l'industrie américaine de l'automobile et devrait poursuivre son périple américain vers le Michigan, San Francisco et la Californie.

Bouchouareb discute du partenariat avec Charles Rivkin

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb s'est entretenu lundi à Washington avec le secrétaire d'Etat adjoint américain aux Affaires économiques, Charles Rivkin avec lequel il a abordé la promotion des relations de partenariat bilatéral. L'audience s'est déroulée en marge de la conférence Doing Business, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra et de l'ambassadrice américaine



Ph.D.R.

à Alger, M^{me} Joan Polaschik. Le ministre a souligné au cours de cet entretien l'intérêt de l'Algérie à promouvoir le partenariat entre les entreprises des deux pays et sa disponibilité à faciliter l'implantation des entreprises américaines en concordance avec les objectifs de la nouvelle stratégie industrielle du gouvernement. Les deux parties ont saisi cette occasion pour faire un état des lieux de la coopération économique bilatérale ainsi que les perspectives de la développer davantage. Par ailleurs, M. Bouchouareb a eu des discussions avec Marcus Jadotte, secrétaire d'Etat adjoint au commerce.

L'excellence des relations algéro-américaines, «un atout» pour le développement économique

L'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis, Madjid Bouguerra a souligné lundi à Washington l'excellence des relations algéro-américaines qui doit constituer «un atout» pour le développement économique et commercial entre les deux pays. «*Vu leur excellence, nos relations bilatérales doivent constituer de mon point de vue un véritable atout pour promouvoir et renforcer nos liens économiques et commerciaux*», a déclaré M. Bouguerra lors de la conférence Doing Business qui se tient aux Etats-

Unis du 30 novembre au 4 décembre. M. Bouguerra a indiqué devant un parterre de chefs d'entreprises algériens et américains présents à cette rencontre économique, la deuxième du genre, l'effort entrepris par les autorités algériennes pour diversifier l'économie en mettant en œuvre des politiques ambitieuses pour encourager la production nationale afin de se substituer aux importations. Cette politique, a-t-il enchaîné «*commence déjà à porter ses fruits*». Les actions du gouvernement ont concerné dans ce sens l'amélioration de l'attractivité de l'Algérie à travers l'ouverture de tous les secteurs à l'investissement national et étranger et aussi la promotion d'une économie basée sur le savoir et l'innovation, a-t-il dit. «*Une nouvelle architecture économique est en train de se mettre en place en Algérie, un pays stable dans une région difficile, et où nous considérons la combinaison de votre présence et votre contribution (à) comme un atout*» pour le développement des relations de partenariat bilatéral, a plaidé M. Bouguerra. L'ambassadeur d'Algérie à Washington a saisi cette occasion pour rappeler également les actions accomplies par l'Algérie dans le cadre de l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA) conclu avec les Etats-Unis en 2001, liées à la mise en place d'un climat favorable au commerce et à l'investissement, la

suppression des barrières non tarifaires et la protection des droits intellectuels. Il a relevé à ce propos la hausse du nombre des entreprises algériennes participant cette année à la conférence Doing Business. «*Cet enthousiasme confirme, si besoin est, qu'on est dans la bonne direction*» pour asseoir une économie diversifiée, a-t-il ajouté. L'ambassadeur a, par ailleurs, souligné qu'au plan politique, les relations entre les deux pays n'ont jamais été aussi fortes que ce qu'elles le sont aujourd'hui, impulsées par les échanges de haut niveau enregistrés ces dernières années.

S. K./APS

Djezzy double le volume et la validité de ses forfaits Speed!

ENCORE une belle surprise pour ses abonnés ! Djezzy double, pour le même prix, le volume Data et le temps de validité de ses forfaits Speed. Au grand bonheur de ses clients les plus exigeants, Djezzy propose plusieurs formules très attractives. Ainsi, pour Le forfait Speed Heure: Djezzy vous offre pour le même prix de 50 dinars, une consommation Data de 300Mo au lieu de 150 Mo, valable 2 heures au lieu d'une heure. Le Speed Jour voit aussi son volume augmenter à 300 MO valable 48 heures pour le même prix de 100 dinars. Le Speed Semaine est désormais doté d'un volume de 300 Mo avec une validité de 14 jours au lieu d'une semaine et ce pour le prix de 250 dinars seulement. Cette promotion est valable 30 jours à partir du 02 décembre 2015 dans toutes les wilayas couvertes par le réseau 3G de Djezzy. La Souscription se fait via la formule *707#.

R. E.

R. E.

Chine

Ralentissement de la production industrielle

La production industrielle chinoise a enregistré en novembre son plus fort ralentissement depuis trois ans, selon des chiffres officiels rendus publics mardi. L'indice officiel des directeurs d'achat (PMI), principal indicateur de l'activité, s'est établi à 49,6, selon le Bureau national des statistiques, soit le quatrième mois consécutif de recul. Au-dessus de 50, cet indicateur signale une progression

de l'activité industrielle, et un recul en dessous. Ce nouveau ralentissement s'explique par «*la faiblesse de la demande internationale et de celle à l'intérieur du pays*», estiment des analystes. «*Confrontées à des pressions à la baisse de l'économie, les entreprises ont ralenti leurs achats et leur volonté de renouveler leurs stocks s'est avérée insuffisante*», a relevé l'organisme officiel dans un communi-

qué. Ce nouveau chiffre s'inscrit dans le ralentissement général de la croissance chinoise, qui s'est établie à 7,3% l'an dernier – son plus bas depuis 1980 – et à 7% pour le premier semestre de cette année. Selon les chiffres officiels, la croissance pour la période juillet-septembre est tombée à 6,9%, sa plus faible performance depuis la crise financière de 2008-2009.

R. E.

Ain Sefra

Prochaine réhabilitation du vieux ksar de Sidi-Boutekhil

■ Une étude concernant la réhabilitation du vieux ksar de la mosquée et de la zaouïa de Sidi-Boutekhil à Ain Sefra (sud de Naâma) va être lancée prochainement

Par Lamine K./APS

Cette opération a été suggérée dans le cadre des prochains programmes de développement en faveur de la wilaya, suite à la proposition d'inscription en 2005 du classement de ce ksar parmi le patrimoine national sauvegardé afin de pouvoir bénéficier d'actions visant sa préservation, a-t-on précisé. L'opération vise la préservation du cachet architectural de ces ksour séculaires, leur promotion en sites touristiques pour valoriser l'ancienne architecture de ces vieilles bâtisses disséminées dans le sud de la wilaya de Naâma, a précisé la même source.

Selon des études historiques, le ksar de Sidi-Boutekhil renferme outre la zaouïa, la vieille mosquée éponyme, datant de l'an 1580, où son fondateur œuvrait à diffuser les préceptes et valeurs de l'Islam ainsi que les enseigne-

ments du fikh et de la sunna (conduite du Prophète Mohamed QSSSL), en plus de l'unification des tribus de la région.

Surplombant la rive droite de Oued Sefra, dont la ville puise son nom, connue pour la fertilité de ses terres, le ksar de Boutekhil abrite le siège de la zaouïa et cinq coupôles représentant Sidi-Boutekhil, Ben Sahli, Lella-Kaltoum, Sidi-Abdallah et Sidi-Boudjemâa, dont les spécificités architecturales, qui ont résisté aux effets du temps, reflètent le génie des anciens habitants de la région, a-t-on expliqué à la direction de la culture.

Construit principalement en toub (pisé), en gypse et en pierres, Sidi-Boutekhil est composé d'habitations, entrelacées de ruelles et venelles, recouvertes de toitures en troncs de genévrier et de palmiers pour atténuer la rigueur du climat, et entourées de palmeraies irri-



Ph. > D. R.

guées encore par le biais d'un système ancestral de répartition des eaux, connu sous le nom de foggaras. Selon l'association de la zaouïa de Sidi-Boutekhil, chargée de la préservation du site, des pièces archéologiques et des manuscrits du vieux ksar, la zaouïa a, outre sa mission initiale, culturelle et d'enseignement, contribué à la défense du territoire national, sous la conduite de cheikh Bouâmama, chef spirituel de la résistance populaire dans le sud-ouest, servant en 1957 de sanctuaire, notamment sa mosquée, pour les moudjahidine. Raison pour laquelle elle a été la cible de bombardements des

forces coloniales françaises.

Pour cette même association, qui a valorisé la contribution de la population locale à la rénovation partielle de la zaouïa et la mosquée, l'école coranique, qui continue de drainer des dizaines d'apprenants du Saint Coran, envisage de construire une nouvelle école coranique dotée d'un internet.

Les touristes et visiteurs trouvent, en plus de l'hospitalité légendaire des populations locales, l'opportunité de s'enquérir de la richesse du patrimoine archéologique et historique que recèle la région.

L. K./APS

Béjaïa

Plaidoyer pour renouer avec la stratégie d'industrialisation

Les participants au colloque international sur «Les ressources naturelles dans les pays en développement : moteur de croissance ou élément de vulnérabilité économique», clôturé lundi à Béjaïa après deux jours de travaux, ont plaidé en faveur d'un renouvellement avec la stratégie d'industrialisation telle qu'éprouvée dans la décennie 70 mais adaptée au contexte actuel.

D'aucuns ont relevé en effet que «la prééminence de la rente pétrolière dans les ressources de l'Algérie est à l'origine de sa faiblesse industrielle», relèvera Farid Yaïci, enseignant à l'université de Béjaïa, soutenant que «les fluctuations des produits de la rente ont induit une tergiversation dans la mise en place des institutions économiques de marché, adoptées depuis le début des années 1990».

Partageant la même analyse, Dahmani Ahmed Maître de conférences à l'université Paris Sud (France), en appelle pour sa part à un changement de vision radicale, prônant

notamment la mise en place d'un «nouveau projet social et économique à long terme, qui fasse de l'industrialisation du pays un enjeu majeur».

Le conférencier n'est pas réfractaire à l'option d'appui sur le modèle des industries industrialisantes, mis en œuvre dans la décennie 1970 dont il y a lieu de corriger les imperfections et les carences. Pour ce faire, a-t-il soutenu, il est impératif d'ouvrir un débat transparent, animé autant par les pouvoirs publics et les institutions nationales que les représentants de la société civile.

Au demeurant, pour l'intervenant il y a des initiatives à remettre au goût du jour, mettant en exergue le dossier élaboré au début des années 1980 et qui portait déjà sur la préparation de l'après-pétrole, notamment suite au choc pétrolier apparu au milieu de la décennie, mais non appliqué, a-t-il opiné, estimant que cet esprit prospectif, visant à réduire l'hypertrouphie du secteur des hydrocarbures doit prévaloir. En revanche pour les poli-

tiques, à court terme, elles doivent s'orienter en priorité vers les grands équilibres macroéconomiques parmi lesquels figurent la rationalisation des dépenses publiques, le traitement des déficits des balances commerciale et de paiement.

Parmi ces actions, imposées par la conjoncture et le contexte de la baisse des recettes pétrolières, M.Dahmani a mis en exergue l'idée de la redéfinition du modèle de consommation énergétique national qu'il s'agisse de carburant, jugé à ses yeux dispendieux et sujet à de grands gaspillages.

Les débats qui ont réuni une centaine de chercheurs nationaux et étrangers, notamment de France et du Liban se sont par ailleurs longuement focalisés sur le rôle des institutions dans la gestion de la rente pétrolière et la redistribution de ses revenus, non sans souligner l'importance de «transiter» d'une optique «rent seeking» (recherche de la rente) à une optique «profit seeking» (recherche du profit).

Hani Y.

Gaz naturel 700 foyers raccordés dans la commune montagneuse de Bouandas

PAS MOINS de 691 foyers ont été raccordés lundi au réseau de distribution publique de gaz naturel dans les villages montagneux d'Ighzer-Ledjane, de Beni-Bourenane, de Merdjada et de Samta, relevant de la commune de Bouandas (nord de la wilaya de Sétif), a-t-on constaté.

L'opération de mise en gaz, effectuée en présence du wali, Mohamed Bouderbali, est le fruit d'un investissement public de 79 millions de dinars, puisés de la première tranche du programme quinquennal 2010-2014, ont indiqué les responsables locaux du secteur de l'énergie.

Ces mêmes responsables ont souligné les conditions «extrêmement pénibles» dans lesquelles les travaux de pose de conduite de transport sur 35 km ont été effectués en raison, a-t-on expliqué, des reliefs très escarpés, des oppositions de certains propriétaires terriens et des conditions météorologiques difficiles, la commune de Bouandas étant perchée à 1 500 m d'altitude.

A la faveur de ce raccordement, la commune de Bouandas et ses villages sont aujourd'hui «couverts à 100 %» en matière de gaz naturel, ont fait savoir les responsables du secteur. Le wali de Sétif a inspecté, au cours d'une tournée dans la daïra de Bouandas, deux autres importants projets de raccordement au gaz naturel devant bénéficier à 3 200 foyers dans les communes d'Aït Noual M'zada et d'Aït Tizi.

Ces deux projets, financés au titre de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2014 pour un coût global de plus de 1,7 milliard de dinars, seront réceptionnés, a-t-on affirmé, «vers la fin de l'année 2016».

R.R.

Tissemilt

Régularisation de la situation des locaux inexploités

La régularisation de la situation des locaux à usage professionnel attribués et non exploités se fera à court terme, a annoncé lundi le wali de Tissemilt lors d'une réunion tenue à l'issue de sa visite d'inspection de projets d'habitat en cours de réalisation à Theniet El Had.

L'opération de régularisation des locaux à usage professionnel consistera en leur raccordement aux différents réseaux (électricité, eau et gaz) en vue d'une meilleure exploitation, a indiqué

Abdelhamid Ghazi. Par ailleurs, et dans le souci de veiller à la santé et à l'éducation des enfants scolarisés, le wali a demandé aux présidents des APC de signer des conventions avec des opérateurs privés en vue d'assurer le transport des élèves habitant dans des zones éloignées de la wilaya.

Il a également appelé à organiser des rencontres périodiques avec la société civile locale pour faire le point de la situation des projets de développement en cours, avant d'instruire le président de

l'APC de Theniet El Had à s'appliquer particulièrement au règlement du problème de détérioration de l'environnement que connaît la ville et à activer les opérations de démolition des habitations illégales et précaires.

M. Ghazi a donné un délai de 15 jours au directeur de l'OPGI pour parachever les travaux restants du projet de construction de 180 logements publics locatifs dont les bénéficiaires ont déjà reçu leurs décisions de pré-affectation.

Lors de sa visite d'inspection, le wali

s'est montré insatisfait de la situation dans laquelle se trouvent des chantiers d'habitat en cours de réalisation à Theniet El Had qui accusent un grand retard. Les travaux de réalisation de 80 logements LPL à Amrouna sont à l'arrêt depuis des mois pour des raisons techniques.

M. Ghazi a inspecté plusieurs chantiers d'habitat dont 400 logements publics locatifs (LPL) et 40 autres inscrits au titre du FNPOS.

L. M.



Le ministre de la Défense sahraoui :

«Le Maroc nous replace dans les conditions de guerre»

■ Le ministre de la Défense sahraoui, Mohamed Amine Bouhali, a souligné lundi que le Maroc «nous replace dans les conditions de guerre» en refusant le règlement pacifique du conflit au Sahara occidental.

Par Mondji G.

Après 25 ans de cessez-le-feu (1991), le conflit entre le Front Polisario et le Maroc revient à la case départ, c'est-à-dire aux origines de la guerre (1975-1991) provoquée par le refus du Maroc de reconnaître au peuple sahraoui sa souveraineté sur ses territoires, a déclaré M. Bouhali l'APS.

A travers ce comportement, Rabat «conduit le règlement pacifique à l'impasse», a-t-il martelé. Cette déclaration du ministre sahraoui de la Défense intervient en marge de la visite de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, aux camps des réfugiés sahraouis dans le cadre de sa visite dans la région.

«En tant qu'armée de libération nationale et enfants du

peuple sahraoui, nous n'avons pas peur du combat, mais nous prônons toutefois la paix», a déclaré M. Bouhali. A cette occasion, le ministre sahraoui a appelé les autorités marocaines à faire preuve de bonne volonté pour parvenir à une solution pacifique dans le cadre de l'ONU, soulignant que «le Maroc a eu l'opportunité de régler ce conflit, mais qui n'a pas été saisie».

L'intervenant a souligné que le congrès du Front Polisario prévu du 16 au 20 décembre prochain, sera «décisif pour l'avenir de la cause sahraouie». Une position adéquate concernant tout le processus du règlement pacifique sera prise durant cette rencontre, d'autant plus que «les Sahraouis sont conscients maintenant qu'ils ont deux alternatives, soit mener des négociations avec l'ONU jusqu'à une date indéfinie ou entrer en guerre contre l'occupant», a-t-il



Le ministre de la Défense sahraoui, Mohamed Amine Bouhali

PH : DR

ajouté. Le ministère sahraoui de la Défense, «n'était pas en faveur du cessez-le-feu (1991) avant la solution définitive», ainsi cette décision, a indiqué le ministre sahraoui, «était politique avant tout et il était de notre devoir de la respecter». Cette décision, a dit le ministre, «nous a plongés dans une étape de paix ambiguë, car les forces de l'occupation marocaine ne se sont pas retirées des territoires sahraouis et le referendum n'a pas eu lieu comme prévu».

M. Bouhali a relevé, dans ce sens, l'existence de fondements

permettant la consécration de la paix entre les deux peuples sahraoui et marocain. S'agissant de la disposition de l'armée nationale sahraouie à faire face à une guerre éventuelle, le ministre sahraoui de la Défense a souligné que les combattants sahraouis useront de leur stratégie de combat qui a montré ses preuves contre l'occupant marocain (1975-1991). «Nous disposons des armes et de l'entraînement suffisants pour y faire face dans le cadre d'une guerre de libération nationale», a-t-il insisté.

M. G./APS

Derniers développements au Sahara occidental

Christopher Ross s'entretient avec le Premier ministre mauritanien

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, a eu lundi à Nouakchott, dernière étape de sa tournée dans la région, des entretiens avec le Premier ministre mauritanien, Yahia Ould Hademine.

La rencontre s'est déroulée en présence de la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines et africaines et des Mauritaniens à l'étranger, Khadija M'barck Fall. La visite

de M. Ross dans la région s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts onusiens pour le règlement du conflit sahraoui et la relance des négociations entre les parties au conflit (Maroc-Front Polisario).

M. Ross qui s'était rendu auparavant en Algérie, au Maroc et aux camps des réfugiés sahraouis devrait présenter à l'issue de sa visite un rapport au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon qui compte visiter la région, début 2016, pour obtenir un véritable engagement de la part du Maroc et du Front Polisario à entamer les négocia-

tions sans conditions préalables.

Le conflit doit connaître un tournant décisif avant la fin 2015, avait insisté M. Ban Ki-moon dans son rapport d'avril 2014. L'envoyé onusien devra se rendre dans les prochains jours en Europe afin de coordonner le programme de coopération entre les deux parties au conflit, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité pour une solution juste et équitable favorisant l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

M. T.

Rencontre

Tenue à Alger de la réunion des pays voisins de la Libye

La situation en Libye et dans la région était à l'ordre du jour de la 7^e réunion ministérielle ordinaire des pays voisins de la Libye dont les travaux se sont tenus mardi à Alger. Cette 7^e réunion du genre, qui intervient dans le prolongement de celle tenue à N'Djamena (Tchad) en juin dernier, permettra, selon le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, aux pays voisins et aux représentants des organisations régionales et internationales de s'informer mutuellement de la situation en Libye et dans la région et de procéder à l'analyse des derniers développements.

La réunion verra la participation de l'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Soudan, Niger, Tchad et Tunisie), en plus de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Union européenne. La Libye sera aussi représentée à cette réunion, à laquelle assis-

tera également le nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, qui a succédé à l'espagnol Bernardino Leon. M. Leon était, au terme de près d'une année de négociations, parvenu début octobre à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale, mais le document a été par la suite rejeté par les deux Parlements, qui se disputent le pouvoir en Libye.

La réunion sera également «une opportunité pour l'Algérie de réitérer son appui au processus en cours sous l'égide des Nations unies, pour accélérer la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, capable de mener à bien la période transitoire et de relever les multiples défis auxquels fait face le pays, notamment le terrorisme», a souligné M. Messahel. Par ailleurs, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a réitéré récemment la «profonde

inquiétude» de l'UA sur la situation en Libye, soulignant l'importance de prendre les mesures nécessaires pour que «l'UA joue son rôle légitime, en coordination avec les pays voisins de la Libye et de l'ONU, dans les efforts pour rétablir la paix dans le pays». Dans le même sillage, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a noté à ce propos que l'UE se tient prête à aider le nouveau gouvernement d'union nationale libyen et à lui fournir un soutien financier substantiel de 100 millions d'euros en cas d'accord. En proie au chaos depuis la chute du régime de Maâmmar Kadhafi en 2011, la Libye est livrée aux milices et compte deux pouvoirs rivaux, avec un Parlement basé dans la capitale Tripoli aux mains d'une coalition de milices, Fajr Libya, et un autre à Tobrouk (Est), reconnu par la communauté internationale.

R. M.

Tunisie

Le dossier de la banque Lazard monopolise les interventions des députés

LE DOSSIER de la banque française Lazard a monopolisé, lundi, l'ensemble des interventions des députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) lors de l'examen du projet de budget du ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale. Le député Mehdi Ben Gharbia (indépendant) était le premier à lancer le débat au début de la séance allant jusqu'à accuser le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale Yassine Ibrahim de «mensonge». Ben Gharbia a présenté des documents attestant que le ministère en question s'apprête à signer un accord avec la banque française Lazard pour l'élaboration du plan quinquennal de développement (2016/2020). Un nombre de députés ont estimé que cet accord constitue «une atteinte à la souveraineté nationale». Au cours de la séance plénière tenue lundi, Ben Gharbia a appelé Yassine Ibrahim à présenter «des éclaircissements sur des présomptions de corruption relatives à la mission accordée à la banque Lazard».

Le même député a par ailleurs évoqué des «dépassements qui ont marqué l'élaboration du plan quinquennal de développement». Le député Moez Ben Rhouma (Ennahdha) a pour sa part appelé le ministère du Développement «à être plus transparent».

Il a par ailleurs évoqué l'absence de vision claire lors de l'élaboration du budget du ministère du Développement, estimant que cette approche ne peut garantir un développement juste et équilibré. Le député Walid Bannani (Ennahdha) a lui aussi réclamé des explications concernant l'affaire de la banque Lazard, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer la transparence dans le budget du ministère.

Toutefois, les députés Karim Hlali et Ali Bennour (Afek Tounes, le parti auquel appartient Yassine Ibrahim) ont défendu la stratégie du ministère, estimant qu'elle «a répondu aux recommandations présentées lors des consultations régionales». Mohamed Ennacer Jbira (Nidaa Tounes) a pour sa part estimé que l'approche adoptée lors de l'élaboration du budget du ministère «est fautive», appelant à renforcer les dépenses de développement régional. Le député Adnene Hajji (indépendant) a demandé des explications concernant l'absence du rôle du ministère du Développement dans le renforcement des projets dans les régions défavorisées.

O.B.



Visa pour les États-Unis

Durcissement du programme d'exemption pour pays alliés

■ Dans le sillage des récents attentats jihadistes en Europe, les États-Unis ont annoncé lundi un durcissement de leur programme d'exemption de visa dont bénéficient les ressortissants d'une quarantaine de pays alliés.

Par Ali O.

Les décortiquaient déjà avec minutie les demandes de visa déposées par des citoyens de pays en guerre. Les États-Unis vont désormais élargir le champ du questionnaire rempli par les visiteurs dispensés de visa pour entrer sur le sol américain. Washington attend également de ses alliés une coopération et un partage de renseignements plus importants pour tenter d'intercepter les "combattants étrangers" revenant de zones de conflit comme la Syrie. Les attentats de Paris, qui ont fait 130 morts le 13 novembre, ont été menés par des Européens radicalisés dont plusieurs auraient été entraînés par le groupe État islamique dans ses bases de Syrie et d'Irak, avant de revenir en Europe. En tant que citoyens français ou belges, ils auraient pu entrer aux États-Unis grâce au programme ESTA d'exemption de visa et ainsi éviter les contrôles stricts imposés aux ressortissants des autres pays, et en particulier aux réfugiés. Désormais, les visiteurs des 38 pays bénéficiant du dispositif

ESTA vont devoir déclarer leurs séjours dans les pays qualifiés de «paradis pour terroristes» par le ministère américain de la Sécurité intérieure. Leurs demandes vont également être examinées avec davantage d'attention par les services américains qui, en contrepartie, vont coopérer plus étroitement avec les polices et le renseignement des pays partenaires. Le conseiller adjoint à la sécurité nationale de la Maison-Blanche Ben Rhodes, qui s'exprimait à Paris, a expliqué que la Sécurité intérieure avait renforcé certaines mesures avant même les attentats de Paris et que le ministère réagirait désormais plus promptement. «Nous avons toujours été préoccupés par le fait que le flot de combattants étrangers qui entrent et sortent d'Europe est beaucoup plus important qu'aux États-Unis», a-t-il relevé. «Nous profitons en quelque sorte de la situation géographique et, d'une certaine façon, du simple fait que nous ayons une population qui n'a pas le même désir de rejoindre l'État islamique en Syrie», a poursuivi M. Rhodes. Les agences fédérales américaines vont également oeu-



PH. > D. R.

vrer avec les autorités des pays ayant accès au programme d'exemption de visa afin de les aider à collecter des données biométriques, ont indiqué des responsables américains. Enfin, des équipes américaines seront déployées dans des régions par lesquelles des jihadistes de retour de zones de guerre pourraient chercher à transiter pour se rendre ensuite aux États-Unis. Le

ministre de l'Intérieur Jeh Johnson a pressé le Congrès, dominé par les républicains, d'octroyer des financements supplémentaires pour amplifier les contrôles des passagers aériens et pour augmenter la sécurité dans les aéroports. «Cela signifie le déploiement d'employés des douanes américaines dans les aéroports à l'étranger ayant des liaisons directes avec les États-Unis», a-t-il

fait valoir, précisant que c'était déjà le cas dans quinze aéroports étrangers. De son côté, le porte-parole de la Maison-Blanche Josh Earnest a appelé le Congrès à agir rapidement pour adopter les mesures de financement de ces nouvelles dispositions de sécurité. «S'il y a des mesures que nous puissions adopter pour améliorer le partage d'informations, ce serait évidemment un élément important pour mieux contrôler les personnes», a-t-il ajouté. A l'heure actuelle 38 pays, dont 23 de l'Union européenne, la Suisse, la Norvège, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili, le Japon, Singapour et quelques petits États (Andorre, Brunei...), bénéficient de cette exemption. Environ 20 millions de voyageurs sont entrés sans visa aux États-Unis en 2013, selon le ministère de la Sécurité intérieure, soit un peu plus du tiers des visiteurs temporaires. La seule formalité est de remplir un formulaire biographique en ligne, ESTA. La réciprocité est requise: les Américains peuvent aussi se rendre dans les autres pays sans visa. A. O.



Points chauds

Carotte

Par Fozzia Mahmoudi

Si il y a dix ans le dossier de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne était encore sur la table des discussions aujourd'hui cela semble être un rêve lointain qui n'a quasiment plus de chance de se voir réalisé. En tout cas pas sous l'ère Erdogan. Pourtant, ces derniers jours, le sujet d'une entrée de la Turquie dans l'UE commençait à refaire surface alors que le pays d'Atatürk est devenu essentiel dans la lutte des Européens contre le terrorisme islamiste venu de Syrie et du reste du Moyen-Orient ainsi que pour stopper l'afflux de migrants entrant par la frontière turque vers le vieux continent. Or, cette possibilité, qui avait déjà été balayée il y a plusieurs années déjà par la droite française ravive les anciens griefs de plusieurs personnalités politiques, dont Nicolas Sarkozy, qui s'était personnellement investi pour empêcher une adhésion d'Ankara. Le parti Les Républicains a ainsi affirmé aujourd'hui, par la voix de sa porte-parole Lydia Guirous, qu'il refusait «le chantage» consistant à promettre à la Turquie la reprise des négociations pour son adhésion à l'Union européenne, en échange de son aide pour endiguer le flux des migrants. «Les Républicains sont favorables à l'aide de 3 milliards d'euros à la Turquie pour l'aider à mieux accueillir les réfugiés syriens, «en revanche, nous tirons la sonnette d'alarme car nous refusons cette espèce de chantage qui consiste à profiter de la crise des migrants pour rouvrir la négociation sur l'adhésion de la Turquie à l'Europe», a affirmé Lydia Guirous. Selon elle, «ce n'est pas responsable de laisser penser aux Turcs que l'on va engager à nouveau ces négociations (...) Soyons pragmatiques, 90% du territoire turc se trouvent en Asie». Sur cette question, «la position des Républicains n'a pas évolué. Nous ne sommes absolument pas favorables à une adhésion de la Turquie à l'Europe», a-t-elle dit. Européens et Turcs se sont engagés dimanche, lors d'un Sommet inédit UE-Turquie, à «réinitialiser» les négociations d'adhésion d'Ankara à l'UE, en contrepartie de la coopération de la Turquie pour endiguer le flux de migrants vers l'Europe. L'UE s'est engagée sur «un nouveau fonds de 3 milliards d'euros» pour aider les quelque 2,2 millions de réfugiés syriens en Turquie. Reste à savoir si cette nouvelle promesse sera tenue sur la durée ou si elle sert juste de carotte à une Turquie qui est bien trop têtue du point de vue de nombreux dirigeants européens qui ont, malgré tout, besoin de l'aide d'Ankara dans de nombreux dossiers, tous aussi sensibles les uns que les autres.

F. M.

Législatives au Venezuela

Même divisée, l'opposition en force

Le mécontentement populaire et l'agressivité du gouvernement à son égard ont fait sa force: au Venezuela, l'opposition part largement favorite pour les élections législatives du 6 décembre, malgré ses divisions internes et son absence de véritable leader. «Le gouvernement (de Nicolas Maduro) a beaucoup perdu en menant cette stratégie si agressive, disqualifiante, de neutralisation» de plusieurs dirigeants de l'opposition, estime la politologue Elsa Cardozo, professeure à l'université Simon Bolivar. Le cas le plus emblématique est celui de Leopoldo Lopez, 44 ans, leader de l'aile radicale de l'opposition, condamné en septembre à près de 14 ans de prison pour incitation à la violence lors des manifestations de 2014 (43 morts, selon le bilan officiel). Le maire du grand Caracas, Antonio Ledezma, a lui été arrêté sous l'accusation de complot contre le président Nicolas Maduro. Au total, l'opposition comptabilise 75 «prisonniers politiques» dans le pays. Par ailleurs, sept opposants, dont l'ex-députée Maria Corina Machado, ont été empêchés de se présenter par les autorités électorales, accusés de corruption ou de conspiration. Mais tous ces efforts sont visiblement contre-productifs: les sondages donnent 14 à 35 points d'avance à l'opposition, réunie dans une vaste coalition, la Table pour l'unité démocratique (MUD), pour le scrutin du 6

décembre. Pour Elsa Cardozo, le «bilan négatif» du gouvernement a joué, car il s'est montré incapable de contrer la grave crise économique, qui combine inflation galopante et pénuries au quotidien, mais aussi l'insécurité grandissante, dans ce pays qui est l'un des plus violents au monde. «Le pays est chaviste (partisan du prédécesseur de Maduro, Hugo Chavez, aujourd'hui décédé) mais mécontent de Maduro et l'opposition capitalise sur ce mécontentement», explique Luis Vicente Leon, président de la société de sondages Datanalisis, qui calcule que la popularité du dirigeant a chuté à 22%. Dans ce climat favorable, l'opposition n'a pas eu besoin de faire beaucoup d'efforts dans la campagne. Pour dissimuler ou au moins minimiser ses divisions historiques, la coalition née en 2009 avec pour seul objectif de battre Hugo Chavez, qui regroupe une trentaine de partis de gauche, du centre et de droite, a axé son discours sur un seul mot: «changement». «Ils n'ont pas fait campagne, ont caché leurs candidats. Personne ne les connaît», critique Jorge Rodriguez, chef de campagne du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV, au pouvoir). Mais avec la lourde condamnation de Leopoldo Lopez, «le gouvernement a commis une erreur car cela a fait de lui un martyr qui incite au vote» des partisans de l'opposition, tout en créant un sentiment d'unité au sein de la

MUD, estime Luis Vicente de Leon. Dénoncé à l'international, ce verdict a aussi ouvert des espaces de dialogues pour l'opposition. L'épouse de M. Lopez, Lilian Tintori, a été reçue par le secrétaire d'État américain, John Kerry, puis le Premier ministre espagnol Mariano Rajoy et a même eu un bref échange avec le pape François à Rome. Henrique Capriles, leader de l'aile modérée de la MUD, s'est lui entretenu à Washington avec le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Luis Almagro, très critique envers le gouvernement vénézuélien. Mais, comme le rappelle Jean-Jacques Kourliandsky, spécialiste de l'Amérique latine à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) à Paris, «ce qui unit l'opposition, c'est le rejet du pouvoir». «Au-delà, il y a peu d'atomes crochus entre ses composantes qui couvrent un champ politique allant d'un extrême à l'autre», avec des partisans d'une transition en douceur et ceux souhaitant un changement plus radical pour en finir avec le chavisme.

Selon lui, sa victoire probable le 6 décembre «sera donc aussi pour l'opposition un moment d'autant plus difficile à gérer que, majoritaire au Parlement, elle aura à cohabiter avec une prépondérance adverse», une cohabitation difficile qui pourrait justement fragiliser son unité.



Cinéma

«Les intrus» de Hazourli projeté en avant-première

■ Le film «Les intrus» de Mohamed Foudil Hazourli, retraçant des faits historiques inspirés de la Révolution, a été projeté lundi à Alger en clôture des premières Journées internationales du film féminin (Jiff).

Par Adéla S./APS

Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), sur un scénario de Djamel-Eddine Merdaci, ce long métrage de 2h30 mn se penche sur l'histoire d'un ancien combattant algérien, enrôlé de force dans l'armée coloniale française pour combattre, aux côtés des forces alliées, l'ennemi allemand.

A l'écran, Saci dont le rôle est interprété par le comédien Walid Nader, apparaît dans la première scène au milieu de la bataille de

Monte Cassino où il perd une jambe. Malgré son engagement aux côtés de la France dans sa guerre livrée contre les forces allemandes, la police coloniale a arrêté son fils, Younés, soupçonné de soutenir les combattants algériens.

Le film évolue dans un décor naturel où les scènes alternent en suivant un cheminement parallèle à l'histoire du héros du film qui s'efface ensuite pour laisser place à d'autres personnages. Malgré une réalisation classique, fondée sur une trame historique rehaussée par la beauté des décors et les grands



Une scène du film «Les intrus»

plans, le film ne séduit pas en raison notamment d'un casting jugé par trop léger, selon les premiers spectateurs.

Le film pâtit, en effet, d'une interprétation plate et emphatique des comédiens qui, pour la plupart, signent leur entrée dans

le cinéma à travers ce film.

La prestation des comédiens manquant de spontanéité et de subtilité dans les gestes a été compensée par un langage dialectal approprié. Surlignée, la mise en scène n'a pas réussi à reconstituer des scènes dans un

contexte colonial.

Admettant ces lacunes, le réalisateur a expliqué que le budget de 120 millions DA, jugé réduit, ne permettait pas une meilleure mise en scène.

L'absence de «Ciné-boutique» est, d'autre part, évoqué pour expliquer le recours à des décors qui ont manqué de restituer l'époque coloniale.

Mohamed Foudil Hazourli a réalisé plusieurs films dont «Essikhab» (Le Collier), son premier long métrage en noir et blanc réalisé en 1973.

En 1976, le réalisateur avait marqué le cinéma algérien par son deuxième long métrage «Hizya» avant de récidiver avec «Douleur» qui met en scène les tragiques événements du 8 mai 1945 dans lesquels ont péri des milliers d'Algériens.

A. S./APS

Festival du film de Turin

Hassen Ferhani primé

Le cinéaste algérien Hassen Ferhani a reçu samedi soir à Turin (Italie) le Prix du meilleur documentaire international du 33^e Festival du film de Turin qui s'est tenu récemment pour son film «Fi rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point), annoncent les organisateurs.

D'une durée de 100 mn, «Dans ma tête un rond-point», produit par la cinéaste algérienne Narimane Mari, a été présenté en avant-première mondiale lors du 26^e Festival international de cinéma de Marseille (France), en juillet dernier où il avait également reçu le

premier prix.

Ce premier long métrage documentaire de Hassen Ferhani avait également reçu cette semaine le Tanit d'or du meilleur documentaire ainsi que le Tanit d'or Tahar Chriâa de la première œuvre des 26^e Journées cinématographiques de Carthage (Jcc) qui ont pris fin dimanche.

Hassen Ferhani avait également reçu le Prix spécial du jury dans la compétition «première œuvre» du Festival international du film documentaire d'Amsterdam (Pays-Bas).

Né en 1986 à Alger, Hassen Ferhani avait

fait ses premiers pas dans le cinéma aux côtés de Lyes Salem avec qui il travaille en 2004 en tant que script stagiaire pour le court-métrage «Cousines» avant d'assister Karim Moussaoui en 2006 lors de la réalisation du court-métrage «Ce qu'on doit faire».

En 2006 il réalise son premier court-métrage «Baies d'Alger», suivi en 2010 du documentaire «Afric Hotel», coréalisé avec Nabil Djedouani et de «En remontant Cervantès» et «Tarzan, Don Quichotte et nous» sortis respectivement en 2012 et 2013.

Hani G.

Maroc

Décès de l'écrivaine et sociologue Fatima Mernissi

La célèbre écrivaine et sociologue marocaine Fatima Mernissi est décédée lundi à l'âge de 75 ans, selon des médias.

Connue pour son combat en faveur de l'émancipation de la femme et l'égalité des genres, son nom a figuré sur une liste des femmes militantes les plus influentes dans le monde, publiée par le journal britannique «The Guardian».

Née en 1940 à Fès dans une famille bourgeoise conservatrice

proche du mouvement national contre l'occupation française, Fatima Mernissi compte parmi les rares femmes qui ont eu accès à l'enseignement. Elle suit ses études à Rabat, en France puis aux Etats-Unis. De retour au Maroc, Fatima Mernissi rejoint le corps de l'enseignement universitaire et devient également membre de l'Université des Nations unies.

Sociologue et écrivaine de renom, elle lance une initiative dans le cadre de son combat

pour l'égalité et l'émancipation de la femme, sous le nom «Les Caravanes civiques» et le collectif «Femmes, familles, enfants». La défunte, qui s'est intéressée au statut de la femme dans l'Islam, a écrit, en langue française, plusieurs livres qui ont été traduits dans plusieurs langues, notamment l'arabe et l'anglais, dont «Le Harem politique», «Le Monde n'est pas un harem», «Sexe, idéologie et Islam» et «Chahrazade n'est pas marocaine».

En mai 2003, l'illustre intellectuelle reçoit, avec la célèbre américaine Susan Sontag, le prestigieux Prix Prince des Asturies (le plus haut prix littéraire espagnol). En novembre 2004, sa riche biographie et son combat pour l'égalité des genres ont été récompensés par le Prix Erasmus, décerné par la Fondation néerlandaise Erasmus, avec l'auteur syrien Sadik Jalal Al-Azm et l'Iranien Abdulkarim Soroush.

Hasna H.

Littérature

Appel à la traduction en arabe des écrivains algériens expatriés

Les participants au 1^{er} séminaire national sur la littérature d'Algériens expatriés, clôturé lundi à l'université du 20-Août 1955 de Skikda, ont recommandé la traduction vers l'arabe des œuvres de ces auteurs nationaux. Certains auteurs algériens vivant à l'étranger produisent des œuvres dont la qualité, la profondeur et la liberté de ton méritent d'être connus en Algérie et gagneraient, par conséquent, à être traduites en arabe, a-t-on souligné. Les participants ont également appelé à «l'officialisation» de cette mani-

festation en l'élevant au rang de «rencontre biennale internationale» dans laquelle seraient impliqués les départements de littérature et de langue arabe des différentes universités nationales.

Le rapporteur des recommandations de cette rencontre tenue pendant deux jours à la bibliothèque centrale de l'université a souligné «l'importance d'associer également des auteurs expatriés», avant de préconiser «l'impression des actes du séminaire». Le P^r Mohamed Laïd Taourta, de l'université de

Constantine-2, avait auparavant souligné dans sa communication que l'expatriation d'intellectuels algériens a été «particulièrement intense» aux 19^e et 20^e siècles en raison de l'oppression de l'occupation coloniale.

Le P^r Mohamed Djaghroud, de Mila, a analysé quant à lui «la poésie expatriée» de l'émir Abdelkader, estimant que la littérature des Algériens émigrés, en particulier avant le déclenchement de la Révolution, a été «insuffisamment étudiée en dépit de son ampleur et sa richesse». L'émir Abdelkader ne fut pas

seulement, selon cet universitaire, le fondateur de l'Etat algérien moderne, mais aussi «le pionnier d'une littérature algérienne qui s'est frayée un chemin aux quatre coins du monde arabe, de La Mecque à El Qods, en passant par la grande Syrie».

Initiée par le département de langue et de littérature arabe, cette rencontre de deux jours a notamment abordé la genèse de la littérature d'Algériens de l'émigration dans le monde arabe, en Europe, en Amérique et en Afrique.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre :

Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre : exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni /USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télemly, Alger)

Chaque jour : Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Coup-franc direct

Quand les intérêts s'opposent !

Par Mahfoud M.

Le club du MC Oran est en train de vivre une situation vraiment unique dans les annales du football. En effet, le président Belhadj Ahmed dit Baba a décidé de se retirer des affaires du club après avoir été poussé à bout par des proches du club et des supporters qui soutiendraient le coach français, Cavalli. Ce dernier avait, lui aussi, déclaré qu'il subissait de grosses pressions par des dirigeants qui ne recherchent que leur intérêt personnel. Qui dit vrai donc dans cette affaire unique en son genre. Enfin, ce qui se passe au MCO n'est qu'une miniature de ce qui se passe dans tous les clubs algériens où des intérêts s'opposent puisqu'il y a toujours à boire et à manger dans ces formations qui pourtant sont des entités commerciales et où le dernier mot devrait revenir aux actionnaires et véritables propriétaires des clubs, ce qui n'est pas le cas puisque ce sont des personnes qui n'ont rien à voir avec le club et qui ne donnent aucun centime qui tentent d'interférer pour proposer de placer tel ou tel joueur et licencié tel ou tel entraîneur. Comment donc arrivera-t-on à assainir la situation de ces clubs ? Il faudra, en fait, mettre toute une batterie de textes pour interdire à toute personne ne pouvant rien apporter à la SSPA et au club de s'approcher car pour le moment ce sont ceux-là qui font la pluie et le beau temps et cela continuera de la sorte, tant que les clubs professionnels ne seront pas vraiment gérés d'une manière pro.

M. M.

Turquie

Medjani quitte Trabzonspor

SELON France Football, l'international algérien, Carl Medjani, a rompu son contrat avec Trabzonspor. Le milieu défensif de 30 ans, passé notamment par l'AS Monaco, n'était

plus payé par son club depuis le mois de juin selon l'hebdomadaire. Medjani, dont le contrat courrait jusqu'en 2017, a décidé de saisir la FIFA afin de régler ce différend.

Championnat d'Algérie «Excellence» messieurs de handball La compétition sera en trêve

LE CHAMPIONNAT d'Algérie «Excellence» messieurs de handball observera une trêve pour permettre à la sélection nationale de préparer et participer à la 22^e Coupe d'Afrique des nations, prévue au Caire du 21 au 30 janvier 2016, a indiqué lundi la Fédération algérienne (FAHB). Selon la même source, la compétition reprendra ses droits après le retour du Sept national d'Egypte. Durant la

CAN-2016, l'Algérie (tenante du titre) évoluera dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

Championnat d'Afrique de voile (Laser, RSX) L'EN souhaite une qualification pour les JO-2016

LA SÉLECTION algérienne de voile a les moyens d'arracher sa qualification pour les Jeux Olympiques (JO-2016) à l'occasion du championnat d'Afrique (Laser/RSX) prévu à Alger du 4 au 11 décembre, a estimé lundi le président de la Fédération algérienne de voile (FAV), Mohamed Atbi. «La Fédération algérienne a insisté pour organiser ce rendez-vous continental. Nous avons entière confiance en nos véliphandistes, déjà sacrés en Afrique chez les jeunes catégories, pour s'illustrer et se qualifier aux JO-2016 à Rio de Janeiro», a déclaré le patron de la FAV lors d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger).

Atbi a, en outre, indiqué que ce championnat d'Afrique sera organisé sous l'égide de la Fédération internationale de voile (FIV). «Nous avons donné des garanties à la FIV pour mettre à la disposition des athlètes un matériel d'excellente qualité. Une commission composée d'experts de l'instance mondiale fera le déplacement à Alger pour contrôler le matériel et tous

les aspects en relation avec l'organisation», a-t-il fait savoir.

De son côté, le président du COA, Mustapha Berraf, a assuré que son instance «apportera tout le soutien nécessaire à la Fédération dans l'objectif de qualifier le maximum d'athlètes aux JO-2016», soulignant que «les résultats dépendront de la volonté et de la préparation de chaque athlète».

D'autre part, Berraf a révélé qu'il avait évoqué dernièrement lors d'une rencontre avec le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, la question du dopage.

«Les cas avérés de dopage seront très lourdement sanctionnés et les sportifs doivent donc faire très attention», a-t-il averti.

Le championnat d'Afrique de voile se déroulera à l'École nationale des sports aquatiques et subaquatiques de Bordj El-Bahri (Est d'Alger) dans les spécialités du Laser standard (hommes), Laser radial (dames) et du RSX. Les premiers dans chaque spécialité (Standard hommes, Radial dames et RSX) se qualifient pour les prochains jeux Olympiques.

CAN U 23/Algérie-Mali cet après-midi Les Verts face à leur destin

■ L'équipe nationale U 23 de football jouera cet après-midi un match décisif face à son homologue du Mali pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules de la CAN 2015 qui se déroule en ce moment au Sénégal.



Les Verts n'ont pas droit à l'erreur

Par Mahfoud M.

Amour donc, les Verts, auront comme objectif de l'emporter face aux Aigles du Mali pour espérer passer au second tour. Un tout autre résultat n'arrangera pas les choses étant donné que la sélection nationale s'est contentée du nul lors de son premier match face à l'Egypte. Toutefois, la mission des Algériens ne sera pas de tout repos, quand on sait que les Maliens seront dans la même situation et chercheront les trois points pour rester dans la course à la qualification après leur défail-

te lors du match qui les avait opposés au Nigeria qui de son côté affronte l'Egypte lors de cette journée. Les poulauds du Suisse Shürmman savent ce qui les attend lors de ce match et savent aussi qu'ils n'ont pas droit à l'erreur sous peine de se retrouver hors course. Le driver national a sa petite idée sur l'adversaire étant donné qu'il l'a supervisé lors de son match face aux Green Eagles du Nigeria. Il devrait, par ailleurs, apporter quelques réglages pour espérer recadrer son groupe, surtout que lors du premier match, il y avait de nombreux ratages et surtout un manque de concentration dans la plupart des comparti-

ments. Le sélectionneur national devrait opter pour une tactique offensive pour essayer d'apporter la percussive qu'il faut et donc réussir ce match. Il devrait compter sur certains atouts en attaque, à savoir, Ferhat, Chita et Derfalou qui reviennent de blessures et qui devaient être d'attaque pour cette rencontre très importante pour les Verts. Toutefois, il faudrait que les Algériens sachent qu'il ne faudra pas pour autant se découvrir et laisser des espaces que les Maliens pourraient exploiter pour apporter le danger et donc brouiller les cartes lors de cette empoignée très importante.

M. M.

Oumar Kome (entraîneur Mali) : «Nous pouvons battre l'Algérie»

L'entraîneur de la sélection malienne des moins de 23 ans de football, Cheikh Oumar Kome, s'attend à un match difficile face à l'Algérie, mercredi à M'bour (Sénégal) pour le compte de la deuxième journée de la CAN-2015 mais estime que son équipe est capable de s'imposer. «Notre prochain match contre l'Algérie sera également difficile. Nous pouvons les battre mais nous ne devons pas nous perdre devant des erreurs comme lors

de notre premier match contre le Nigeria», a déclaré Cheikh Oumar Kome à la presse. Le Mali a mal entamé la Coupe d'Afrique des nations des U-23 en s'inclinant face au Nigeria sur le score de 3 à 2 dimanche à M'bour lors de la première journée du groupe B. «Nous avons mal débuté la rencontre mais en seconde période nous avons mieux joué collectivement. Nous aurions pu égaliser mais nous avons manqué quelques occasions», a-t-il

regretté. A l'issue de la première journée de la CAN-2015, le Mali est bon dernier du groupe B (0 pt), devancé par le Nigeria (3 pts), l'Algérie et l'Egypte qui avaient fait match nul (1-1) dans l'autre rencontre. Les deux premiers du groupe B se qualifieront pour les demi-finales prévues le 9 décembre. Les trois premiers de la CAN-2015 des U-23 se qualifieront au tournoi de football des Jeux Olympiques Rio-2016.

Grenoble Foot 38 (CFA)

Akrour favori pour le titre de «meilleur joueur du mois»

L'ex-international algérien de football, Nassim Akrou, auteur de quatre buts en autant de matchs pendant le mois de novembre avec Grenoble Foot 38, sociétaire du Championnat de France Amateur (CFA), est en pôle position pour le titre honorifique de «meilleur joueur du mois». Akrou, toujours actif à plus de 41 ans, avait ouvert son compte le 7 novembre contre l'équipe «B» de l'Olympique Lyonnais (0-1), avant de s'offrir un doublé, le 21 du même mois contre la JA Drancy (4-1), et de conclure par une 4^e réalisation, le

27 novembre en déplacement chez l'AS Moulin (1-2). L'ex-international algérien est certes resté muet le 14 novembre, lors du 7^e tour de la Coupe de France, en puisque ce sont David, Pinto-Borges et Ahouré qui avaient offert la qualification au GF38 contre le MDA Chasselay Foot (3-0), mais Akrou totalise tout de même une moyenne d'un but par match, qui en fait le favori pour le titre honorifique de meilleur joueur du mois de novembre. «Par souci d'équité, tous les joueurs ayant joué au moins une minute en compétition

officielle pendant le mois de novembre sont nommés et susceptibles de remporter la trophée», a indiqué le club grenoblois à la veille du suffrage, en rappelant que «le vote doit se faire uniquement via le site officiel du club et à raison d'une seule voix par personne». Le trophée de meilleur joueur du mois de novembre sera remis au vainqueur lors d'une cérémonie prévue spécialement à cet effet, le 12 décembre prochain, en marge du match Grenoble Foot 38 - FC Sochaux Montbéliard.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Terrorisme

Seize quintaux de produits explosifs découverts

SEIZE QUINTAUX de produits explosifs ont été découverts à Sidi Daoud par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, et en exploitant des informations, un détachement de

l'ANP relevant du secteur opérationnel de Boumerdès/1^{re} Région militaire, le soir de ce lundi 30/11/2015, a découvert seize quintaux de produits explosifs dans la région de Sidi Daoud et l'opération est toujours en cours», a précisé la même source.

R. N.

Santé et hygiène

3 000 DA/mois dépensés par les ménages

LA FAMILLE algérienne consacre près de 3 000 DA mensuellement pour ses dépenses de santé et d'hygiène corporelle, selon l'Office national des statistiques (ONS). Plus précisément, la dépense moyenne mensuelle est de 2 849 DA à l'échelle nationale. Mais en fonction du milieu de résidence, elle s'élève à 3 082 DA dans l'urbain contre 2 346 DA en milieu rural, selon une enquête réalisée en 2011 par cet office et dont les résultats ont été récemment publiés. Entre 2000 et 2011, la moyenne de dépense mensuelle d'un ménage en santé et hygiène corporelle a augmenté de 65%, passant de 1 725 DA à 2 849 DA, relève cette enquête qui a porté sur un échantillon représentatif de 12 150 ménages. Pour les soins médicaux, la famille algérienne dépense en moyenne 1 784 DA/mois dont 966 DA en médicaments par ordonnance, 126 DA pour l'automédication et 283 DA en consultations médicales. Quant à l'hygiène corporelle, la dépense moyenne est de 641 DA/mois pour le savon, shampoing et dentifrice, et de 424 DA/mois pour les articles de beauté (coiffure, maquillage, parfums...). Selon le niveau de richesse des ménages (cinq niveaux déterminés), il est clair que la dépense mensuelle moyenne des ménages augmente avec le niveau de vie, et ce, avec une moyenne de 1 260 DA pour la 1^{re} catégorie (niveau de richesse le plus faible) et de 4 632 DA pour la 5^e catégorie (niveau de richesse le plus élevé). «La dépense moyenne des ménages les plus favorisés représente presque le quadruple de celle des ménages les plus défavorisés au niveau national», relève l'enquête. En totalité, l'ensemble des ménages algériens ont déboursé plus de 214 milliards DA (mds DA) en dépenses de santé et d'hygiène corporelle, dont 158 mds DA en milieu urbain (73,9%) et 55,9 mds DA en milieu rural (26,1%). Par tête, la dépense annuelle en matière de santé et d'hygiène corporelle a été estimée à 5 833 DA, soit 6 502 DA en milieu urbain et 4 519 DA en milieu rural. Ainsi, un Algérien dépense en moyenne 3 653 DA/an pour les soins médicaux dont 2 040 DA en

médicaments avec ordonnance, 258 DA pour l'automédication et 579 DA en honoraires de médecins. L'hygiène corporelle absorbe 1 312 DA/an par tête tandis que les frais et articles de beauté requièrent 868 DA. «En dix ans, la dépense annuelle moyenne par tête pour la santé et l'hygiène corporelle a pratiquement doublé au niveau de toutes les classes de population, mais a évolué de manière sensiblement plus importante au niveau des populations les plus défavorisées», observe l'ONS. Mais ce niveau de dépenses diffère entre les ménages en fonction notamment du milieu de résidence (urbain et rural), du niveau de vie, du type d'habitation (loyer ou habitation propre, immeuble d'habitation, villa, maison traditionnelle ou construction précaire) ainsi que du nombre d'occupants. La dépense annuelle moyenne par tête croît avec le niveau de vie : un individu de première catégorie (plus défavorisée) dépense annuellement 2 084 DA pour sa santé alors qu'un individu appartenant à la cinquième catégorie (plus riche) dépense pour 11 486 DA, soit 5,5 fois plus. Pour les produits de santé et soins médicaux, les ménages ont dépensé globalement près de 134,14 milliards de DA en 2011.

Halim N.

El-Kseur/ Béjaïa

Démantèlement d'un réseau de cambriolage de magasins

UN RÉSEAU de vol de magasins commerciaux a été démantelé par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Kseur en fin de semaine dernière. «Ce gang est composé de trois malfaiteurs : GH. Y 35 ans résidant à Berchiche et connu pour ces antécédents judiciaires, B.F. 40 ans habitant Amizour et A.Y. 24 ans demeurant à El-Kseur», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les trois individus ont été identifiés suite à une enquête menée après le dépôt de plainte d'un commerçant, en l'occurrence Ch. B. 38 ans, résidant à Béjaïa, dont le magasin avait été cambriolé par les malfaiteurs qui ont

PASSAGE EN FORCE DE LA LOI DE FINANCES 2016



Loumis

Djalou@hotmail.com

Coupure d'un câble sous-marin d'internet/Tribunal d'Annaba

Le capitaine du navire panaméen auditionné le 17 décembre

■ Le capitaine du navire panaméen Poavosa Ace, identifié par l'enquête judiciaire comme étant le responsable de la coupure, en octobre dernier, du câble sous-marin de fibre optique reliant Annaba à Marseille, sera auditionné le 17 décembre prochain par le tribunal d'Annaba, a annoncé hier Algérie Télécom dans un communiqué.

Par Samah B.

«La première audience (du capitaine panaméen) est programmée pour le 17 décembre auprès de la section commerciale maritime près le tribunal d'Annaba», précise la même source.

Algérie Télécom rappelle que cette audience «fait suite à une requête introduite en date du 26 novembre 2015 pour demander la validation de la saisie conservatoire du navire panaméen Poavosa Ace, identifié par l'enquête judiciaire comme étant responsable de la coupure du câble sous-marin SMWE4, intervenue le jeudi 22 octobre dernier au large de Sidi Salem».

«Cette audience a été décidée après l'enregistrement de ladite requête pour demander les différents dédommagements pour le manque à gagner, les frais de réparation et le préjudice moral subi par Algérie Télécom pendant la durée de la coupure du câble qui a privé l'entreprise de 80% de ses capacités en bande passante internationale et provoqué de graves perturbations sur le réseau national ADSL, pendant 6 jours», souligne le communiqué.

«Une demande de saisie conservatoire avait été introduite par Algérie Télécom en date du 16 novembre 2015 et une ordonnance a été rendue en date du 17 novembre 2015 par le président du tribunal d'Annaba, pour la saisie conservatoire du navire

dirigé par le capitaine Du Chang Long», ajoute la même source.

En plus de la saisie du navire, Algérie Télécom a obtenu «le dépôt de la totalité de la caution, à savoir 601,4 millions de dinars représentant la valeur du manque à gagner induit par cet incident».

Algérie Télécom indique, en outre, «avoir exigé le remboursement de 18 millions de dinars de frais de réparation et 100 millions de dinars de dommages et intérêts». «En attendant le jugement définitif qui sera prononcé par le tribunal d'Annaba, le capitaine du navire reste sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national et son passeport et les documents du navire saisis», conclut le communiqué.

S. B./APS

Industrie

Bientôt une usine de véhicules à Batna

UNE USINE de montage de véhicules sera «bientôt» réalisée dans la wilaya de Batna dans le cadre d'un investissement privé, a annoncé le wali, Mohamed Salamani, lundi soir au terme d'une visite de travail dans la daïra d'El Madher.

Ce projet, fruit d'un partenariat avec une firme sud-coréenne, et qui constitue une «belle surprise» pour les habitants de la wilaya de Batna, fait l'objet d'un accompagnement de la part des autorités locales, a souligné le chef de l'exécutif local à l'issue de sa tournée dans les communes d'El Madher, Boumia, Djerma et Ain Yagout.

M. Salamani a fait part, à cette occasion, de sa «grande satisfaction» devant le rythme

des travaux d'aménagement qui tirent à leur fin dans la zone d'activités de la commune d'El Madher, affirmant que les unités qui y sont déjà installées entreront «bientôt» en production.

En réponse à une préoccupation exprimée par les opérateurs ayant bénéficié de lots dans cette zone, le wali de Batna a déclaré que tous les problèmes soulevés, en particulier celui relatif au raccordement au réseau de gaz naturel, ont été «réglés», ce qui permettra, selon lui, aux investisseurs déjà en place de commencer à produire «dès janvier 2016», d'autant que les travaux de mise en place du réseau d'assainissement seront lancés la semaine prochaine.

Ali Y.